

Vos questions / nos réponses

# commission médicale des permis de conduire / test urinaire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/08/2022 17:20

Bonjours, Je voudrais savoir si la commission médicale des permis de conduire ou la préfecture peut avoir les résultat de mes test urinaire

---

**Mise en ligne le 29/08/2022**

Bonjour,

Lors de la commission médicale pour la récupération du permis de conduire, vous devez apportez vos résultats de tests urinaires. D'après nos informations, ils ne sont pas transmis automatiquement.

En espérant avoir répondu à votre question, nous vous souhaitons une bonne journée,

Bien cordialement,

---